

REÇU LE 26 AOÛT 2021

**Direction générale des entreprises
6 rue Louise Weiss 75703 Paris Cedex 13
Affaire suivie par : Sous-direction du tourisme
Courriel : tourismeethandicap.dge@finances.gouv.fr**

15/07/2021

**DECISION D'ATTRIBUTION DU DROIT D'USAGE DE LA MARQUE
TOURISME & HANDICAP**

Suite à la Commission territoriale du 15/07/2021, le droit d'usage de la marque Tourisme & Handicap est attribué à 2021-00342 : LOCALANQUE à MARSEILLE : (13002), pour une durée de 5 ans, selon la déclinaison suivante :

- Handicap auditif**
- Handicap mental**
- Handicap moteur**
- Handicap visuel**

La Direction générale des entreprises (DGE) ainsi que les membres de la commission territoriale d'attribution de la Marque vous félicitent pour cette labellisation.

Le droit d'usage est valable pour une durée de 5 ans à compter de la date de la commission territoriale, soit jusqu'au 15/07/2026 inclus. Il vous appartient de demander son renouvellement avant cette date.

Si vous souhaitez contester cette décision, il vous appartient de saisir le secrétariat de la Commission territoriale, d'un recours gracieux dans un délai de 2 mois, à compter de la date de la présente lettre.

Nous vous rappelons par ailleurs que vous pouvez louer une plaque « Tourisme & Handicap » auprès de :

L'Association Tourisme et Handicaps
15 avenue Carnot - 75017 Paris - Tél : 01 44 11 10 41
ass-tourisme-et-handicaps@orange.fr


**Marque d'Etat
Tourisme & Handicap**
Région : Provence Alpes-Côte
d'AzurDépartement : Bouches-du-
Rhône

N° demande : 2021-00342

Fiche de synthèse

Type de candidature : Initiale

Pictogrammes souhaités :	<input type="checkbox"/> Auditif	<input type="checkbox"/> Mental	<input type="checkbox"/> Moteur	<input type="checkbox"/> Visuel
-------------------------------------	---	--	--	--

Date de l'évaluation : 22/04/2021


1. Informations générales


Coordonnées	
Etablissement	LOCALANQUE
Nom/fonction du signataire de l'acte d'engagement et du correspondant :	LONG Yannick, Responsable
Correspondant :	Tséring MACHABERT, Référent
Numéro SIRET :	4 5 2 5 0 1 1 5 8 0 0 0 2 9
Marque Qualité Tourisme™ :	Non
Coordonnées grand public	
Adresse :	22 rue de la Loge 13002 MARSEILLE
Tél :	0484885121
Courriel (obligatoire) :	contact@localanque.com
Site internet :	https://www.localanque.com/
Date de visite :	22/04/2021
ERP :	ERP5
Activité - catégorie :	◦ Sortie nature - Loisir


Présentation générale de la structure :


Localanque et ses skippers vous proposent de découvrir Marseille autrement lors d'un circuit spécialement dédié à l'histoire de la cité phocéenne. Embarquez à bord du fameux Story Boat, un navire aux formes atypiques, et laissez-vous guider pendant 1 heure et faire de jolies photos depuis la mer ! Tout au long du parcours, vous aurez l'occasion d'admirer les plus beaux monuments de la ville : L'Hôtel de Ville La Canebière & son célèbre marché aux poissons L'Ombrière de Norman Foster, architecte contemporain de renommée mondiale L'Abbaye de Saint-Victor Les Forts Saint-Jean et Saint-Nicolas Le Palais du Pharo Le MuCEM & son incroyable architecture Le Vallon des Auffes Le château d'If et sa légende du Comte de Monte-Cristo Tous ces édifices n'auront plus de secrets pour vous ! Tarif 1H -18€ / personne - Gratuité enfant de moins de 4 ans Ce tarif comprend la location du bateau, le skipper, le carburant et la visite commentée. Le Story Boat peut accueillir jusqu'à 12 personnes maximum, et équipé afin de recevoir des personnes à mobilité réduite. Départ possible à partir de 8 personnes minimum à bord. L'agence se situe à quelques dizaines de mètres du parking Vieux-Port Hôtel de Ville. Pour réserver votre circuit, appelez-nous au 04 91 90 60 79 ou au 06 10 11 43 58 !

2. Evaluation

	Handicap Auditif	
Avis de la Commission territoriale	<input checked="" type="checkbox"/> Favorable	<input type="checkbox"/> Défavorable

	Handicap Mental	
Avis de la Commission territoriale	<input checked="" type="checkbox"/> Favorable	<input type="checkbox"/> Défavorable

	Handicap Moteur	
Les critères prérequis sont respectés sauf :	3.3.1.1.1 Le ponton doit être équipé d'une potence d'embarquement disponible.	
	Mais accès au bateau facilité par la rampe d'accès et un accès sans ressaut ou rebord sur le bateau même.	
	3.3.1.1.1 Le site doit proposer des coussins en mousse ou tapis pour les personnes pouvant se transférer sans potence d'embarquement.	
	Non concerné, car le bateau peut accueillir les personnes se déplaçant en fauteuil.	
Avis de la Commission territoriale	<input checked="" type="checkbox"/> Favorable	<input type="checkbox"/> Défavorable

	Handicap Visuel	
Avis de la Commission territoriale	<input checked="" type="checkbox"/> Favorable	<input type="checkbox"/> Défavorable

Nom des évaluateurs et amendements suite aux justificatifs reçus
Gérard Marras, FAF UPAА Les Cannes Blanches Mélanie Foubert-Bouisset - Provence Tourisme

3. Décision de la Commission territoriale

Décision de la Commission territoriale émise le : 15/07/2021